

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 27
Présents : 23
Ayant pris part au vote
(vote public) : 27
○ Pour : 27
○ Contre : 0
○ Abstention : 0
○ Blanc : 0
○ Nul : 0

Date de convocation :
Le 1^{er} septembre 2026

Date d'affichage :
Le 1^{er} septembre 2026

DELIBERATION N° :
DC/2026-09-07/09

OBJET DE LA SEANCE :
Décision modificative 1

Budget annexe
« bâtiments commerciaux »

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le sept septembre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Julien-Molhesabate (salle multi-activités – maison du Suc),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles CIBERT)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, JACQUIOT Maxime, SABY François-Régis, RUEL Pascal, SANIEL Alain, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel et RASCLE Bruno, et MMES BRUYERE Maud, LINALEM Wahiba, MARCON Catherine, PATOUILARD Marie-Christine, VALLET Pascale, SOUTRENON Maryline, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant.

Absent : Néant.

Pouvoirs : Mme DREVET Hélène donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre.
Mme VALLA Sophie donne pouvoir à M. SABY François-Régis.
M. DIGONNET Marc donne pouvoir à M. Gilles JURY.
M. CHAPUIS Camille donne pouvoir à M. SANIEL Alain.

M. le Président fait part au Conseil Communautaire de la nécessité de procéder à une première décision modificative sur l'exercice comptable 2026 du budget annexe « bâtiments commerciaux » afin de prendre en compte plusieurs ajustements budgétaires omis ou non connus lors de la préparation des budgets 2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide des modifications suivantes en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget annexe « bâtiments commerciaux » de la Communauté de Communes au titre de l'exercice 2026 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section d'investissement				
R- 311				138 140.40 €
D- 13461		138 140.40 €		
Total chapitre 13	- €	138 140.40 €		138 140.40 €
TOTAL Investissement		138 140.40 €		138 140.40 €

AR Prefecture

043-244300307-20260907-DC2026090709-DE
Reçu le 23/09/2026

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Gilles CIBERT,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260907-DC2026090709-DE
Reçu le 23/09/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le